



CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 24 juin 2015, le Conseil communal de MIES

- **assermente** John Tidmarsh et Cédric Bernard ;
- **élit** le Président : Yves Luginbühl;
les 2 Vice-Présidents : Susanna Meylan et Jean-Pierre Streit;
les 2 scrutateurs : Catherine Oliver et John Tidmarsh ;
les 3 scrutateurs suppléants : Alexandra Hepp, Ariane Winiger, Cédric Bernard ;
- **élit** les 5 membres de la Commission des finances : Salvatore Mascali (président), Fabiola Gavillet Vollenweider, Jack Sheldon, Pierre-Claude Favarger, Massimo Borean.
- **élit** les 5 membres de la Commission de gestion : Geneviève Perrin (présidente), Patricia Brueggler, Catherine Oliver, Jean-Louis Philippin, Jean-Luc Ray.
- **élit** un membre de la Commission des travaux : Blaise Grasset
- **accepte** les comptes 2014, approuve la dissolution de l'EIDM (Entente intercommunale pour la déshydratation mécanique des boues d'épuration), prend acte que la dissolution est opérée par la délégation de l'EIDM, prend acte que le capital restant après dissolution, d'un montant de CHF 4'334.50, sera versé à une œuvre de bienfaisance. (préavis n°5/2015)
- **refuse** la motion Fleury-Streit-Sanguinetti.
- **autorise** la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement d'une épicerie dans l'Ancienne Poste, octroie à la Municipalité un crédit de CHF 700'000 pour le financement de ces travaux et finance cet investissement de CHF 700'000 par la trésorerie courante. L'équipement de l'épicerie budgétisé à CHF 81'000 sera amorti sur une durée maximale de 15 ans et le reste des travaux sur une durée maximale de 50 ans.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 24 juin 2015

Le Président

Y. LUGINBÜHL

Le Secrétaire

D. BEYELER